



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JOURNÉE CANTONALE

### **Écouter la parole des jeunes, un impératif au coeur de la Politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse**

**Écoliers, gymnasiens, mineurs non accompagnés: une cinquantaine d'enfants et de jeunes ont participé vendredi 26 janvier à la première Journée cantonale de la Politique de l'enfance et de la jeunesse. Ils ont témoigné de leurs expériences, exprimé leurs points de vue et formulé des propositions pour que leurs avis et leurs sensibilités soient entendus par les adultes qui prennent des décisions les visant.**

La Journée cantonale PEJ, présidée par le Service de protection de la jeunesse (SPJ), était organisée par la Commission de coordination de la Politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse. Cet organe nouveau réunit des membres d'une quinzaine de services de l'État tous engagés à concrétiser les objectifs du Conseil d'État pour les enfants et les jeunes: favoriser l'équité des chances, permettre leur développement harmonieux, leur garantir une protection adéquate et créer les conditions de leur implication dans la vie en société.

Alternant allocutions de spécialistes du terrain et ateliers, la Journée a réuni à l'Université de Lausanne quelque 260 professionnels du terrain. Des thèmes comme le vivre ensemble entre jeunes, le harcèlement entre pairs à l'école, la promotion de la santé ou l'accès aux loisirs ont été discutés. Les idées émises par les jeunes pour que leurs attentes soient mieux intégrées sont entre les mains des professionnels agissant à leurs côtés. Ces idées seront à l'avenir traitées par la Commission PEJ et la Commission de jeunes du canton.

Clôture la Journée PEJ, la cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, Cesla Amarelle, a félicité les participants pour la qualité de leur engagement. Elle a rappelé le tournant historique qu'a constitué, en 2017, la décision du Canton de coordonner ses efforts pour mieux soutenir les enfants et les jeunes. «Il ne suffit pas de vouloir l'intérêt supérieur de l'enfant, il faut agir avec lui», a souligné la conseillère d'État. Dans une adresse personnelle aux jeunes présents, elle leur a dit

son admiration et son espoir: «Sachez que ce pays vous appartient. Quels que soient votre origine et votre milieu social, vous êtes tous les héritiers de sa riche et magnifique tradition démocratique. Que cette journée fortifie votre désir d'être des citoyens actifs. Vous en avez le droit, mais ce n'est pas un dû. Vous devez vous l'appropriier chaque jour.»

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 janvier 2018

DFJC, Christophe Bornand, chef du Service de protection de la jeunesse, président de la Commission PEJ, 021 316 53 46 ; François Modoux, délégué à la communication, 021 316 30 65